

Vendôme

LE MAG

À la une

La médiathèque de Vendôme se métamorphose

Sport

Le complexe sportif des arts martiaux en pleine rénovation

Supplément

Abbaye on Ice fête ses 10 ans



DOSSIER

1^{ère} ÉDITION DU BUDGET

PARTICIPATIF : À VOS PROJETS!

SOMMAIRE

4 | RETOUR EN IMAGES

6 | GRAND ANGLE

8 | À LA UNE

- La médiathèque de Vendôme se métamorphose
- La végétalisation des cimetières se poursuit
- Exposition « Regards Nature »
- Recensement : un acte citoyen essentiel pour l'avenir
- Crue d'octobre : la ville mobilisée face à l'urgence

12 | URBANISME

- Au cœur du chantier : paroles de bâtisseurs
- De nouveaux aménagements pour la mobilité douce

14 | DOSSIER

1^{ère} ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF : À VOS PROJETS!



18 | COMMERCES

- Vos nouveaux commerces à Vendôme

19 | SPORT

- Le complexe sportif des arts martiaux en pleine rénovation

20 | ENVIRONNEMENT

- Vendôme valorise son patrimoine végétal

21 | AGENDA

22 | TRIBUNES

23 | INFOS PRATIQUES



PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE VENDÔME SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM AVEC #JAIMEVENDOME  

Vendôme LE MAG
Éditeur : ville de Vendôme
Hôtel de ville et de communauté
Parc Ronsard 41100 Vendôme
02 54 89 42 00 - courrier@catv41.fr

Directeur de la publication : Laurent Brillard
Directeur de la communication : J.-P. Boutaric
Rédacteurs : Romain Dalby, Katarzyna Biedrzycka
Graphiste : Julie Annezo
Crédits photos : Freepik p.1, p.9, p.17-18 ;
4.1 Production p.3-7, p.10 ; Olivier Mahé p.4 ;
Roberto Ricciuti p.21 ; Grégoire Matzneff p.21 ;
Les Fées de l'(H)être p.21

Impression : Galaxy imprimeurs - 72000 Le Mans
Tirage : 12 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1168-4526



10-31-3660



© 2024 - 6463



Site internet
www.vendome.eu



Facebook
[@villedevendomeofficielle](https://www.facebook.com/villedevendomeofficielle)



Youtube
[@villedevendome](https://www.youtube.com/villedevendome)



Instagram
[@villedevendome_](https://www.instagram.com/villedevendome)

Chères Vendômoises,
chers Vendômois



Cet automne nous a rappelé la force parfois imprévisible de la nature. La crue qui a touché notre territoire a laissé des familles et des commerces dans des situations délicates. Nous tenons à exprimer notre solidarité aux sinistrés et à saluer le formidable élan d'entraide et de coopération qui s'est mis en place, en lien avec la sous-préfecture, les pompiers, la police, la Croix-Rouge et nos services municipaux. Ensemble, nous avons continué à œuvrer pour un retour à la normale.

Cette période est aussi celle de la construction budgétaire pour 2025. Avec de nouvelles contraintes qui pourraient être imposées par le gouvernement, nous devons faire preuve d'adaptabilité pour soutenir nos projets de développement. Ces ajustements nécessaires ne remettent pas en cause notre détermination à répondre aux besoins des Vendômois avec efficacité et rigueur.

L'automne est aussi marqué par les conseils de proximité, moments précieux d'échanges avec les

habitants de chaque quartier. Ces réunions permettent à chacun de s'exprimer sur les sujets qui le concernent au quotidien et nous donnent l'occasion de renforcer ce lien de confiance entre élus et citoyens. Vos retours, vos idées et vos attentes sont essentiels pour ajuster nos actions et pour faire vivre pleinement la démocratie locale, si précieuse pour notre communauté.

Enfin, les fêtes de fin d'année approchent et nous sommes impatients de célébrer les dix ans d'Abbaye on Ice. Cet événement phare qui illuminera cette année le parvis Rochambeau attire des visiteurs de toute la région, donnant à Vendôme un rayonnement tout particulier. Abbaye on Ice, c'est plus qu'une patinoire, c'est un moment de partage, de rires, et de magie, qui fait battre le cœur de notre ville au rythme des fêtes.

Comme le disait Victor Hugo, « Le bonheur est parfois caché dans l'inconnu ». Que cette fin d'année nous réserve de belles surprises et des moments de partage.

Laurent BRILLARD
Maire de Vendôme





↓ Les 20 et 21 juillet, les **Guinguettes de Vendôme** ont animé les bords du Loir aux Grands-Prés dans une ambiance festive. Musique entraînante, food trucks savoureux et buvette gérée par le Kiwanis club ont assuré deux soirées de bonne humeur et de convivialité.



↑ Le lundi 8 juillet au matin, Vendôme a vibré au rythme du **Relais de la Flamme Olympique**. Devant plus de 12 000 spectateurs enthousiastes, 25 porteurs ont fièrement traversé la ville, marquant un moment historique et symbolique sur la route des Jeux Olympiques.



↑ Durant deux mois, l'exposition « **État des lieux n°2** » au Silo a transformé cet espace inoccupé depuis 30 ans. Jeunes graphes et artistes professionnels ont réinventé les lieux avec créativité. Organisée par la direction Enfance Jeunesse, cette exposition originale a rencontré un vif succès auprès du public.

↓ Pour les **80 ans de la libération de Vendôme**, les festivités du 11 août ont débuté avec une exposition de photos historiques rue du Change, suivie d'une émouvante cérémonie du souvenir au square Bellot. Le week-end s'est poursuivi avec des animations au parc Ronsard, célébrant la mémoire et l'histoire de la ville.





↑ Le lancement de l'**exposition monographique d'Yveline Bouquard** à la chapelle Saint-Jacques a captivé le public. L'artiste explore avec finesse les parties visibles et invisibles des glaciers, offrant une réflexion poétique et visuelle sur la fragilité de ces géants de glace.

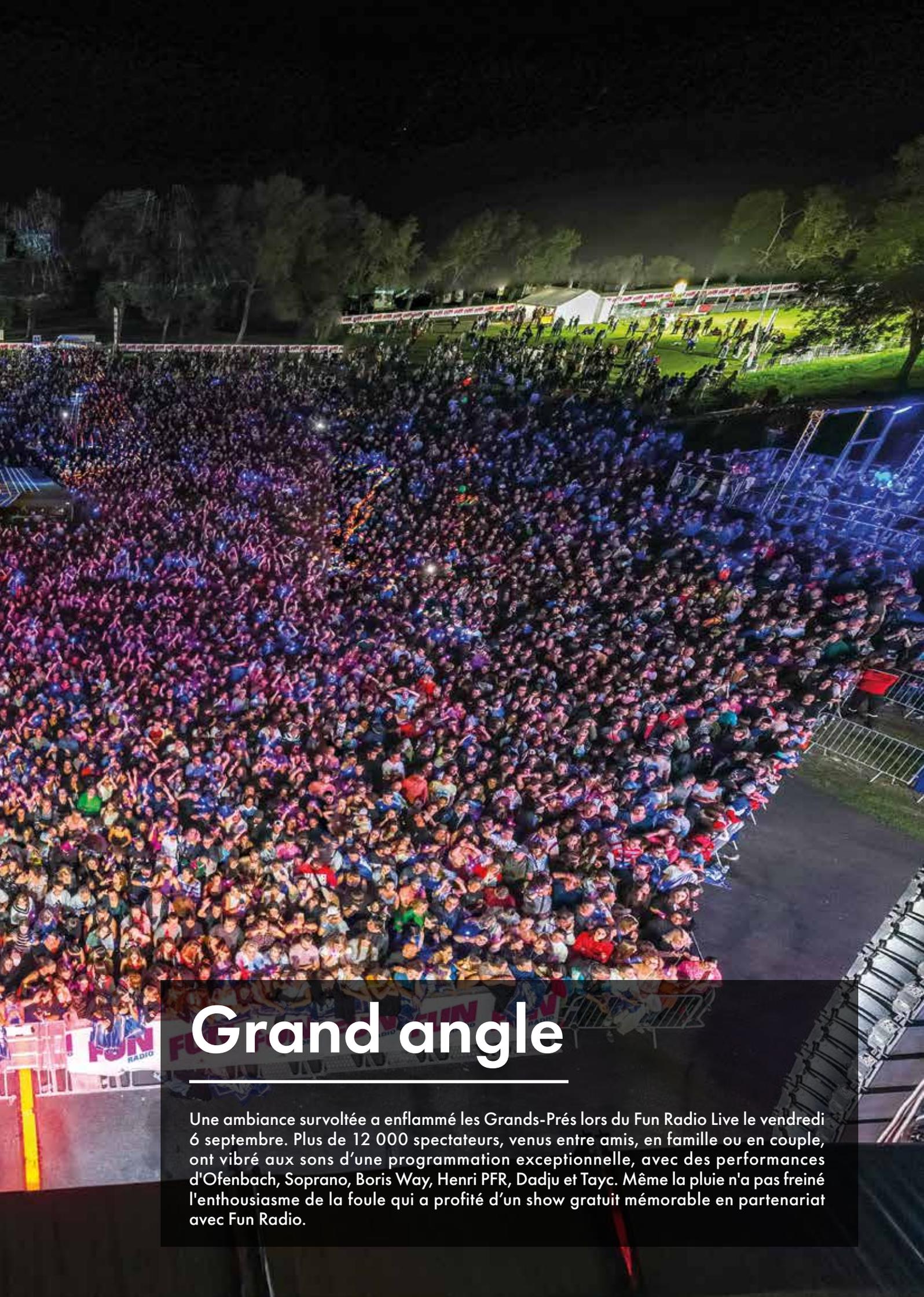


→ La **27^e édition du Rallye Cœur de France** a tenu toutes ses promesses avec beaucoup de suspenses et une météo capricieuse qui a pimenté le parcours des équipages. C'est Léo Rossel qui a su tirer son épingle du jeu en remportant cette édition 2024 et en augmentant son avance au championnat de France.



↑ « **Vendôme à la folie** » a marqué le premier week-end de septembre avec une grande braderie animée et des démonstrations festives. Le parc Ronsard a, comme chaque année, été le cœur des festivités, offrant animations et moments conviviaux tout au long de la journée.





Grand angle

Une ambiance survoltée a enflammé les Grands-Prés lors du Fun Radio Live le vendredi 6 septembre. Plus de 12 000 spectateurs, venus entre amis, en famille ou en couple, ont vibré aux sons d'une programmation exceptionnelle, avec des performances d'Ofenbach, Soprano, Boris Way, Henri PFR, Dadju et Tayc. Même la pluie n'a pas freiné l'enthousiasme de la foule qui a profité d'un show gratuit mémorable en partenariat avec Fun Radio.

LA MÉDIATHÈQUE DE VENDÔME SE MÉTAMORPHOSE

Du 12 novembre 2024 au 18 mars 2025, la médiathèque de Vendôme fermera ses portes pour une rénovation d'envergure après près de quarante ans d'existence.



Un chantier ambitieux

La salle de lecture principale sera entièrement repensée : nouveaux sols, murs rafraîchis, éclairage modernisé et système de chauffage optimisé. Cette cure de jouvence vise à embellir les lieux, mais aussi à améliorer significativement leur performance énergétique. Initié par la direction du Patrimoine, de la Voirie et de l'Efficacité énergétique, le chantier débutera par une opération d'envergure : le déménagement et le stockage des 40 000 documents de la salle de lecture. Cette tâche colossale sera

suivie du démontage des étagères, orchestré par le service Logistique et Manifestation de la communauté d'agglomération, avec le soutien de la Régie de quartier. Les bibliothécaires profiteront de cette période pour inventorier les collections et poursuivre l'enrichissement du fonds documentaire. Pour les lecteurs, un système de « prêt à emporter » sera mis en place, rappelant le dispositif adopté durant la crise sanitaire. De plus, la bibliothèque des Rottes étendra le temps des travaux ses horaires d'ouverture pour accueillir davantage de public.



Un réseau solidaire

Les usagers pourront profiter des médiathèques de Selommes, Savigny-sur-Braye et Montoire-sur-le-Loir grâce à la carte unique.

Le portail www.mediaenvendomois.fr permettra de réserver des documents en ligne. Le 18 mars 2025, la médiathèque rouvrira avec une nouvelle organisation des rayonnages. Cette métamorphose s'inscrit dans une démarche de modernisation et d'adaptation aux besoins actuels des usagers, et témoigne de l'engagement de la ville pour un service culturel moderne et accessible.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque des Rottes :
 mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h ;
 mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ;
 samedi de 10 h à 13 h

LA VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES SE POURSUIT

Depuis l'arrêt des glyphosates en juillet 2022, les initiatives se multiplient pour entretenir les cimetières avec d'autres méthodes respectueuses de l'environnement et garantir un cadre de recueillement agréable. Dans le cimetière de la Tuilerie, la section 7 enherbée offre désormais une vue verdoyante tandis que des mélanges de fleurs pluriannuelles ont été plantés au pied des murs. Dernièrement, les allées de la section 5 ont étéensemencées ainsi qu'à différents autres endroits. Dans les allées du cimetière du Clos, déjà très paysager, du gravillon va être ajouté pour maintenir et faciliter le passage des outils mécanisés et la section 4 a été enherbée. Le verdissement des cimetières continue son chemin, particulièrement à l'intérieur de la Tuilerie d'aspect minéral, toujours avec la volonté de concilier embellissement des sections et respect de la mémoire des défunts comme en atteste le fleurissement du carré militaire pour la Toussaint avec de nombreux chrysanthèmes.



EXPOSITION « REGARDS NATURE »

L'Association de chasse photographique du Centre-Val de Loire vous propose de venir découvrir son exposition de photographie animalière et de nature du vendredi 29 novembre au dimanche 1^{er} décembre, à la chapelle Saint-Jacques de Vendôme.



Un regard sur la nature

Au programme : exposition annuelle de l'association, rétrospective des 10 dernières années à travers les meilleures images. En plus de l'exposition collective, des adhérents présenteront leurs photos sur les thèmes des Galápagos et du castor de Loire. Robert Thyessens, invité cette année, ravira les visiteurs par ses clichés poétiques, d'une grande douceur, réalisés en macrophotographie. Par ses photos, il nous apprend à regarder les choses en profondeur, à ouvrir les yeux et à voir ce que d'autres n'auraient pas remarqué.



L'association

L'Association de chasse photographique du Centre-Val de Loire est une association de photographes animaliers et de la nature. Elle est composée d'une vingtaine de membres répartis sur l'ensemble de la région, tous amoureux et passionnés par la nature. Chaque année, les membres réalisent une exposition qui est proposée aux plus grands festivals de photographies. Ainsi depuis 10 ans, elle est sélectionnée au prestigieux festival de Montier-en-Der, plus grand festival de photo de nature en Europe. Pour fêter ses 40 ans d'existence, elle publie aux éditions Omniscience un livre sur les richesses naturelles de la région Centre. Représentatif sans être exhaustif, c'est l'occasion d'avoir chez soi un échantillon du patrimoine naturel régional.



LE RECENSEMENT: UN ACTE CITOYEN ESSENTIEL POUR L'AVENIR

Du 16 janvier au 22 février 2025, Vendôme participera au recensement annuel de la population. Cette opération fondamentale permet de collecter des données précieuses pour façonner le futur de notre commune.



Comment se déroule le recensement ?

Chaque année, un échantillon de logements est sélectionné pour le recensement. Si votre domicile en fait partie, vous recevrez une lettre du maire vous en informant. Un agent recenseur, recruté par la municipalité et muni d'une carte officielle, vous remettra ensuite une notice explicative contenant les instructions pour vous recenser en ligne. Deux options s'offrent à vous : répondre en ligne à l'aide d'un

identifiant et d'un mot de passe qui vous seront confiés ou remplir des questionnaires papier (remis sur demande).



Pourquoi est-ce important ?

Le recensement remplit plusieurs fonctions essentielles. Tout d'abord, il sert à déterminer la population officielle de Vendôme, qui permettra par la suite de fournir des statistiques démographiques détaillées (âge, profession, modes de transport, etc.). Ces informations serviront à identifier les besoins en infrastructures et services. Le calcul de la participation de l'État au budget communal s'appuie sur le recensement. Votre participation est donc cruciale pour l'avenir de Vendôme. Les données collectées guideront les décisions en matière

d'aménagement urbain, de services publics et de financement municipal.



Un devoir civique

Le recensement est à la fois un acte citoyen et une obligation légale. Chaque réponse compte et contribue directement à la qualité de vie dans notre commune. En participant au recensement, vous jouez un rôle actif dans la construction du Vendôme de demain. Votre collaboration est précieuse et appréciée. « Les réponses sont nécessaires car elles ont une incidence sur les finances de la commune et la manière dont on peut adapter nos infrastructures à la population » assure Tural Keskiner maire-adjoint délégué aux affaires administratives.

CRUE D'OCTOBRE: LA VILLE MOBILISÉE FACE À L'URGENCE

Les 12 et 13 octobre 2024, notre ville a fait face à une crue majeure qui a mis à l'épreuve notre capacité de réaction et de gestion de crise. Retour sur cet épisode.

Anticipation et réactivité

Dès le matin du 10 octobre, l'alerte a été donnée par les services compétents. La municipalité a immédiatement réagi en pré-positionnant du matériel de voirie et en préparant l'activation du Plan communal de sauvegarde (PCS) qui a été déclenché le 11 octobre à 16 h 30 par le Maire. Une cellule de crise a été constituée, mobilisant 37 agents et une quinzaine de cadres. Sur le terrain, 20 agents issus de divers services techniques ont assuré les interventions nécessaires, tandis que 13 cadres dirigeaient les opérations avec le soutien des îlotiers. Le Maire, de nombreux élus et la direction générale ont apporté un soutien constant à ces équipes.

Sécurité et solidarité

Dès le 11 octobre, les autorités ont pris des décisions pour assurer la sécurité des habitants et minimiser les risques pour les populations vulnérables. En coordination avec l'Agence régionale de santé (ARS), l'hôpital de la ville a été évacué, transférant plus de 80 patients vers d'autres établissements de santé. Cette situation exceptionnelle souligne l'importance du projet de création d'un site hospitalier unique, qui plus est en zone non inondable. Par mesure de précaution, l'EHPAD des Tilleuls a également été évacué. Le camping a demandé à ses clients de quitter les lieux et a fermé ses portes le même jour. Le plan de déviation inondation a également été activé et ajusté au fil du week-end. Des rondes nocturnes ont été mises en place pour surveiller la progression des eaux et sécuriser les zones inondées. Face aux difficultés d'accès, nos agents ont accompagné le personnel de soins à domicile, garantissant ainsi la continuité des services aux



personnes vulnérables. Côté économique, l'URSSAF Centre-Val de Loire s'est mobilisée avec un fonds d'urgence spécifique dit « catastrophe et intempéries » à destination des travailleurs indépendants. À ce stade, quatre demandes ont été déposées, dont deux ont déjà abouti au versement d'une aide.

Pic de crue et retour à la normale

Le pic de crue a été atteint le samedi 12 octobre à 20 h, avec un niveau de 2,27 mètres pendant 3 heures. La décrue a débuté à 23 h. Dès le 13 octobre au matin, les dispositifs de déviation ont été progressivement levés. L'après-midi a été consacrée au nettoyage des rues et à l'installation de bennes pour faciliter le déblaiement. La cellule de crise a été levée

le 13 octobre à 20 h, marquant la fin de cet épisode exceptionnel. La réactivité de nos services, la coordination entre les différents acteurs et la solidarité dont ont fait preuve nos concitoyens ont permis de faire face à cette situation d'urgence avec efficacité. Cette expérience renforce notre détermination à maintenir un haut niveau de préparation face aux risques naturels. La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les agents, élus et habitants qui ont contribué à la gestion de cette crise.



Un arrêté du 23 octobre 2024 paru au Journal Officiel le 26 octobre 2024, constate l'état de catastrophe naturelle de la commune de Vendôme pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue.

VOS SERVICES DE LAVERIE

de proximité

Découvrez vos laveries de proximité, gérées avec soin par une entreprise familiale de Vendôme.

Notre conception de la laverie est simple : elle est le prolongement de votre maison.

C'est pourquoi elle se doit d'être :

- D'une **propreté irréprochable** : nos machines sont désinfectées plusieurs fois par jour.
- **Accessibles à tous** : conçues pour les personnes à mobilité réduite.
- **À votre écoute** : nous sommes joignables 7J/7, à tout moment pour intervenir et conseiller nos clients.
- Équipées de machines **Electrolux** de grande capacité : disponibles en 6, 14 et 20 kg, avec **Super Essorage**.
- À des **prix compétitifs** : nos tarifs sont moins chers que ceux de la grande distribution.



les +



Faites vos photos d'identité pendant que votre linge tourne à la laverie Gérard Yvon



Nos laveries sont dotées d'un relais Pickup pour récupérer vos colis 7J/7

LAVERIE Gérard Yvon



- > Laverie Gérard Yvon
32, avenue Gérard Yvon
- > Laverie du Moulin
8, rue du Puits
- > Laverie des Rottes
6, boulevard de France



AU CŒUR DU CHANTIER: PAROLES DE BÂTISSEURS

Depuis juin 2023, le faubourg Chartrain évolue. Entre pelleteuses et bétonnières, une équipe de bâtisseurs travaille d'arrache-pied pour redonner vie à ce quartier historique. Nous avons rencontré ces hommes sans qui cette métamorphose ne serait pas possible. Découvrez les coulisses du chantier et ce que représente, pour eux, cette mission au cœur de notre ville. Rencontre avec Bruno Launay, Manuel Masson et David Koehler.



Bruno Launay, chef de chantier depuis 30 ans, Eurovia (lot terrassement, voirie et réseaux divers)

Quels sont les défis particuliers de ce projet ?

Bruno - Le chantier se passe bien, sans grosses difficultés. Nous avons eu quelques intempéries qui nous ont fait perdre quelques jours de travail et des ajustements à faire sur le terrain, mais rien d'insurmontable. C'est un chantier en mouvement constant, très dynamique. Le planning est extrêmement serré, avec beaucoup de personnes travaillant dans un espace restreint. Nous sommes en plein cœur de ville, au milieu des commerces et des piétons. La tension est donc parfois très forte pour respecter les délais tout en minimisant les perturbations pour les riverains.

David - Colin TP gère deux lots principaux : le terrassement et les espaces verts. Le terrassement comprend le renouvellement du réseau des eaux pluviales, la mise en place d'une tranchée technique englobant divers réseaux notamment la fibre intercommunale, l'arrosage automatique, l'éclairage public et la participation à l'installation des grilles dans les caniveaux. Pour les espaces verts, nous avons installé et préparé 32 différents supports et installé le réseau d'arrosage. Le projet a beaucoup évolué en cours de route. Nous avons dû

nous adapter à des découvertes dans le sous-sol. Par exemple, pour le réseau des eaux pluviales, nous avons dû modifier notre approche ainsi que notre technique. Ainsi, sur une partie du faubourg, nous avons utilisé la technique de chemisage, pose d'une chaussette à l'intérieur du tuyau existant pour le reconsolider.

Comment se déroule la collaboration avec les riverains ?

Bruno - La gestion des relations avec les riverains représente également un défi. Comme lors des travaux de la rue du Change en 2012 et aux abords de la Maison de santé pluridisciplinaire universitaire en 2021, nous sommes très à l'écoute des besoins de chacun. Dans la très grande majorité des cas, nous n'avons eu aucun souci avec les riverains.

Manuel - C'est un exercice d'équilibriste entre l'avancement du chantier et le respect de la vie quotidienne des habitants. Il nous arrive souvent d'aller au-delà de nos tâches habituelles. Par exemple, nous aidons parfois les livreurs à accéder aux commerces ou nous retirons temporairement des barrières pour faciliter le passage. Ces petits gestes font partie de notre quotidien et contribuent à maintenir de bonnes relations avec les usagers.



David Koehler, chef de chantier chez Colin TP (lots réseaux et espaces verts) depuis 2 ans

David - Nous avons mis en place de nombreuses mesures pour assurer la sécurité et le confort des riverains, comme l'aménagement de passerelles. La communication et l'écoute sont essentielles. Les habitants se montrent compréhensifs et très intéressés par la transformation du faubourg, ce qui est appréciable.



Manuel Masson, 17 ans d'expérience en tant qu'ouvrier routier, Eurovia (lot terrassement, voirie et réseaux divers)

Pouvez-vous nous en dire plus sur vos équipes ?

Bruno - L'équipe compte environ une dizaine de personnes, mais ce nombre fluctue selon les besoins du chantier et peut monter jusqu'à une vingtaine. La gestion des ressources humaines est un aspect important de mon travail. Il faut savoir s'adapter et répondre aux besoins changeants du projet.

David - Je dirige une équipe de 6 personnes composée d'un conducteur d'engin, de deux chauffeurs de camion, d'un manœuvre, d'un apprenti ainsi que d'une personne en réinsertion professionnelle dans le cadre d'un contrat de 169 heures.

Quel bilan tirez-vous de cette expérience à Vendôme ?

Bruno - Malgré les défis, ce chantier est une belle aventure. Il met en valeur notre capacité d'adaptation et notre souci du détail. Voir la transformation progressive du centre-ville est très gratifiant surtout pour notre équipe vendômoise.

Manuel - J'apprécie particulièrement le contact humain. Chaque jour apporte son lot de défis et d'interactions. C'est gratifiant de voir le projet avancer tout en contribuant à maintenir la vie du centre-ville.

David - C'est un chantier très enrichissant dans la manière d'appréhender l'accompagnement et la sécurité. J'aime particulièrement le travail en équipe, le contact avec les riverains et la diversité des missions sur chantier. En effet, nous avons touché à de nombreux aspects différents, ce qui rend le projet très stimulant. ■

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR LA MOBILITÉ DOUCE

Dans le cadre de la stratégie de développement des déplacements doux, la ville continue à mettre en place des infrastructures favorisant la mobilité durable. Suite à l'approbation en 2023 du schéma directeur cyclable par le conseil municipal, deux axes clés ont été choisis pour recevoir un aménagement novateur. La route de Villiers et la rue de Lubidet accueillent une chaussée à voie centrale banalisée, plus communément appelée « Chaussidou ». Ce terme, dérivé de l'expression « Chaussée pour les circulations douces », a été popularisé en 2004 par Werner Ried, cofondateur de l'association VeloBuc, et vise à favoriser la cohabitation entre les différents usagers de la route.



Un modèle qui a fait ses preuves

Malgré certaines craintes liées à l'usage d'une seule voie centrale à double sens pour les voitures, les retours des expériences similaires montrent une efficacité en termes de sécurité. Ce modèle d'aménagement, bien qu'original, a en effet fait ses preuves dans d'autres communes. Grâce à cette initiative, la municipalité encourage ainsi ses habitants à opter pour des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement. Le « Chaussidou » s'inscrit



pleinement dans cette démarche en facilitant la circulation à vélo tout en garantissant un partage harmonieux de l'espace routier.



Un meilleur partage de la route

L'aménagement du « Chaussidou » a pour but d'assurer un meilleur partage de la chaussée entre cyclistes et automobilistes.

Ce concept repose sur une chaussée sans marquage axial traditionnel, avec des lignes de rive rapprochées au centre. Cela permet aux cyclistes de circuler en toute sécurité sur des routes trop étroites pour des pistes cyclables classiques, tout en laissant une voie centrale pour les véhicules motorisés. Ce dispositif favorise un ralentissement naturel de la vitesse des véhicules motorisés, contribuant ainsi à une conduite plus prudente et à une réduction des risques d'accidents.



1^{ère} ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF : À VOS PROJETS !

Dans la continuité de ses initiatives de démocratie locale, notamment les conseils de proximité, la ville de Vendôme lance en 2024 sa 1^{ère} édition du Budget participatif. Cette démarche permet aux Vendômois de s'impliquer directement dans l'élaboration de projets pour leur ville et leurs quartiers.

Le Budget participatif offre l'opportunité aux habitants de proposer des projets concrets, qu'il s'agisse d'embellir un espace public, d'installer un jeu pour les enfants ou encore de créer un jardin collectif... Tous ces projets doivent être d'intérêt général, accessibles à un public diversifié et viser des objectifs précis : améliorer le cadre de vie, renforcer le lien social et la solidarité, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux.

Pour cette première édition, une enveloppe budgétaire de 100 000€ est dédiée à la concrétisation des idées citoyennes, avec un plafond de 30 000€ TTC par projet. Ce budget, voté par le Conseil municipal, s'intègre pleinement aux dépenses d'investissement de la ville, reflétant l'engagement de cette dernière pour une gestion participative et collaborative.



Comment ça marche ?

Le budget participatif se déroule en plusieurs étapes clés, permettant aux Vendômois de soumettre et de choisir les projets pour leur ville et leur quartier.



Dépôt des idées (octobre à décembre 2024)

Durant cette période, les habitants, collectifs d'habitants ou associations peuvent soumettre leurs idées de projets directement sur le site de la ville de Vendôme.



Analyse des projets (janvier à mars 2025)

Les services de la ville examineront ensuite la faisabilité technique et financière des projets proposés, ainsi que les critères d'éligibilité et de correspondance aux compétences de la collectivité.



Vote des Vendômois (avril à mai 2025)

Les projets validés seront soumis au vote des habitants de Vendôme. Chaque citoyen pourra alors soutenir les initiatives qu'il juge les plus bénéfiques pour la commune et ses quartiers.



Annnonce des projets lauréats (juin 2025)

À la suite des votes, les projets qui auront reçu le plus de soutien seront annoncés. Ce sont ces projets qui seront réalisés par la ville de Vendôme.



Réalisation des projets (2025-2026)

Les projets lauréats seront mis en œuvre dans le cadre des dépenses d'investissement de la ville, avec une enveloppe budgétaire maximale de 30 000€ TTC par projet.

Critères de sélection des projets

Pour être éligibles, les projets doivent répondre à plusieurs critères. Tout d'abord, ils doivent impérativement être localisés sur le territoire de la ville et être conformes à la législation en vigueur, respectant l'ordre public, sans comporter de caractère discriminatoire ou diffamatoire. Il est également essentiel qu'ils respectent le principe de laïcité. Les projets doivent relever des domaines de compétence de la municipalité, tout en excluant les programmes annuels courants de la ville. Ils doivent aussi viser l'intérêt général, en ne faisant pas l'objet d'une gestion intéressée et en fonctionnant au profit de tous les citoyens. Un jardin partagé est un projet d'intérêt général par exemple alors que des aménagements chez un particulier sont un projet d'intérêts privés. En termes de financement, seules les

dépenses d'investissement, telles que l'acquisition de matériel ou les travaux d'aménagement, seront prises en compte. Les projets ne doivent pas engendrer de coûts de fonctionnement supplémentaires, en dehors des dépenses liées à la maintenance ordinaire. Enfin, pour être étudiés par les services municipaux, les projets doivent être suffisamment détaillé et précis afin de permettre une analyse technique et juridique approfondie. Ils ne peuvent en aucun cas être associés à une démarche commerciale, ni viser à générer des bénéfices privés. De plus, les projets doivent être entièrement nouveaux, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas déjà être à l'étude ou en cours de réalisation par la ville.

Qui peut soumettre une idée ?

Le Budget participatif de Vendôme est ouvert à plusieurs types de participants. Toute personne résidant ou scolarisée à Vendôme, âgée d'au moins 16 ans, peut soumettre un projet. Vous pouvez participer à titre individuel ou représenter un collectif (voisins, amis, etc.). Les associations ayant leur siège social à Vendôme ou exerçant une activité régulière dans la commune sont également éligibles à la participation. Une fois que vous avez une idée de projet, il est essentiel de vérifier que celle-ci respecte les critères d'éligibilité détaillés dans le règlement. Si votre idée répond à ces exigences, vous pouvez la soumettre en ligne sur le site de la ville de Vendôme.

Conseils pour bien préparer son projet

Pour maximiser les chances de succès de votre projet, il est essentiel d'adopter une approche réaliste. Proposez des idées réalisables dans le cadre du budget alloué, qui ne doit pas dépasser 30 000€. Pensez à des initiatives concrètes et pratiques, en tenant compte des contraintes techniques et du temps nécessaire à leur mise en œuvre. Il est également crucial que votre projet vise l'intérêt collectif. Assurez-vous qu'il bénéficie au plus grand nombre, car les initiatives qui améliorent la vie quotidienne d'un large public auront davantage de chances de séduire les services de la ville ainsi que les citoyens lors du vote. Le respect de l'environnement doit également être au cœur de votre réflexion. Les projets qui intègrent des aspects écologiques ou qui visent à réduire l'empreinte carbone sont particulièrement encouragés, en cohérence avec les objectifs politiques de la ville. Impliquer la population dès le début est également une stratégie gagnante. Plus votre projet rassemble les habitants, plus il sera perçu positivement. N'hésitez pas à solliciter vos voisins, amis ou associations pour obtenir leur soutien et enrichir votre proposition. Enfin, il est impératif de présenter un projet clair et précis. Une proposition bien détaillée est plus facile à analyser et à comprendre. Décrivez clairement en quoi consiste votre projet, son emplacement exact, les besoins auxquels il répond et les résultats attendus. Cela facilitera l'étude technique et financière par les services de la ville.



Le mot de...

Simon Houdebort

Maire-adjoint délégué à la stratégie financière

« Le Budget participatif vous appartient ! C'est l'occasion de mettre en avant et de réaliser des projets qui vous tiennent à cœur pour Vendôme. »

Pour déposer un projet,
rendez-vous sur :
vendome.eu/citoyen/democratie-locale/budget-participatif

Pour plus d'informations appelez
le service Démocratie locale au
02 54 89 43 86 ou posez vos questions
par mail budgetparticipatif@catv41.fr

À vos projets !

Le Budget participatif de Vendôme représente une opportunité précieuse pour renforcer le lien social entre les citoyens et la municipalité. En permettant aux habitants de proposer et de choisir des projets qui leur tiennent à cœur, cette initiative favorisera une meilleure collaboration et une plus grande compréhension des besoins de la communauté. Tous les citoyens sont encouragés à s'impliquer dans ce processus, car ce sont ces nouvelles idées qui peuvent véritablement transformer Vendôme. Ne laissez pas passer cette chance ! D'autres villes ont déjà connu des transformations positives grâce à leur Budget participatif. À La Roche-sur-Yon, les habitants ont choisi de financer des parcours de santé et des installations de jeux pour enfants, créant ainsi des espaces propices à l'activité physique et à la convivialité. De son côté, Châlons-en-Champagne a vu la réalisation d'un skatepark et d'un espace de jardinage collectif, renforçant ainsi le lien entre les générations. Il ne vous reste que quelques semaines pour soumettre vos projets. Ensuite, viendra le temps de l'analyse des propositions, suivie du vote en ligne, avant la réalisation des projets lauréats. Participez, c'est vous qui décidez !



Le mot de...

Minthy Mabilia-Boussi

Maire-adjointe déléguée à la démocratie locale

« Avec ce nouveau dispositif, c'est aussi votre connaissance de nos quartiers et vos usages qui vont venir nourrir notre démarche collective. En vous donnant un pouvoir de faire, de créer des projets, de dire quelles sont vos priorités, nous allons ensemble améliorer Vendôme. Vendômoises, Vendômois, à vos idées ! »



VOS NOUVEAUX COMMERCES À VENDÔME

Cavavin

Plus de 400 références de vins, spiritueux et boissons de qualité, sélectionnées avec soin chez les meilleurs producteurs locaux, nationaux et internationaux, vous attendent. Frédéric, votre nouveau caviste passionné, vous guidera avec ses conseils avisés, que vous cherchiez des classiques renommés ou des trésors méconnus, et ceci dans toutes les gammes de prix. Ne manquez pas les futures soirées de dégustation et de découverte, pour rencontrer des vignerons, explorer de nouvelles saveurs et partager de bons moments.

29 Faubourg Chartrain 41100 Vendôme
 Infos: 02 54 72 14 78 - vendome@cavavin.fr - vendome.cavavin.co
 Et rendez-vous sur leurs réseaux sociaux :

 [cavavin_vendome](https://www.instagram.com/cavavin_vendome)  [Cavavin Vendôme](https://www.facebook.com/CavavinVendome)



Proximarket

M. El Madkour, nouveau propriétaire du Proximarket situé au 40 avenue Gérard Yvon, vous accueille dans sa supérette de quartier tous les jours, du lundi au dimanche, jours fériés compris, de 9 h à 22 h.

La supérette dispose d'un relais Pickup pour déposer et retirer ses colis.

40 avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme
 Ouvert 7j/7 de 9 h à 22 h
 Infos: 02 54 77 45 44 - elmadkour.boubker79@outlook.fr



Réservez votre espace pub

dans le prochain numéro de Vendôme Le Mag

Imprimé à 12 000 exemplaires, il est adressé sous pli à tous les vendômois et diffusé dans les commerces et lieux publics.

Contact :
 Direction de la Communication
 Céline Bulidon
 02 54 89 41 51
celine.bulidon@catv41.fr



LE VENDOMOIS EN CADEAU

Il n'est jamais trop tôt pour le chèque cadeau

Fédération des Commerces VENDÔMOIS
[#bachetezvendomois](https://www.facebook.com/bachetezvendomois)

ENTREPRISES
 Chèques cadeaux offerts par les entreprises à leurs salariés

PARTICULIERS
 Solution facile pour faire plaisir

100% LOCAL
 Pour une consommation 100% locale

POURQUOI ?

 Exonérations de charges sociales et fiscales jusqu'à 193€ (2024) par collaborateur et frais de gestion offerts
 Choix du montant libre

 Pour faire plaisir à vos proches et à vos amis
 Acceptés chez + de 70 commerçants du Vendômois (valable 1 an)

 Eviter l'évasion commerciale hors territoire et en ligne
 Participer à la vie du commerce LOCAL

ACHETEZ VOS CHEQUES CADEAUX

 02.54.77.05.73

 10 place Saint Martin Vendôme

 [fede.com.vendomoiswanadoo.fr](https://www.fede.com.vendomoiswanadoo.fr)

LE COMPLEXE SPORTIF DES ARTS MARTIAUX EN PLEINE RÉNOVATION



Depuis mi-juillet 2024, le complexe sportif des arts martiaux connaît une importante phase de rénovation. Construit dans les années 90, ce bâtiment emblématique a accueilli des générations de pratiquants. Avec cette réhabilitation, la municipalité souhaite à la fois moderniser les infrastructures et les rendre plus efficace énergétiquement.

Améliorations pour l'accessibilité et le confort

Le projet a deux objectifs majeurs : améliorer l'accessibilité pour les Personnes à mobilité réduite (PMR) et renforcer l'efficacité énergétique du bâtiment. Un élévateur sera installé dans le patio pour faciliter l'accès aux vestiaires, tandis que les toilettes et les douches seront équipés d'aménagements adaptés, comme des barres de maintien et des sièges amovibles. Les escaliers seront sécurisés avec des bandes de vigilance et des surfaces podotactiles pour garantir la sécurité des usagers. À l'entrée principale, une porte automatique coulissante remplacera l'actuelle, facilitant ainsi l'accès. L'ensemble des menuiseries extérieures sera

aussi révisé. Ces travaux visent à faire du complexe un espace moderne, où chacun pourra se déplacer et pratiquer dans de meilleures conditions.

Une rénovation énergétique tournée vers l'avenir

Outre l'accessibilité, cette rénovation s'inscrit pleinement dans une démarche éco-responsable. La toiture a été entièrement refaite avec une meilleure isolation grâce à la pose de 30 cm de laine de verre, assurant ainsi une meilleure régulation thermique. Une attention particulière a été portée à l'aération, désormais renforcée pour éviter les surchauffes estivales. L'éclairage a également fait l'objet d'un remaniement complet : tout est passé en LED, avec un système de variation de la luminosité adapté aux zones spécifiques (tatamis et gradins). Le remplacement du système de ventilation par une centrale à double flux viendra également optimiser les économies d'énergie. En parallèle, les façades extérieures seront nettoyées et les éléments en bois poncés et protégés pour un entretien durable. À l'intérieur, le couloir principal sera repeint pour

apporter une touche de fraîcheur et embellir l'espace. Ces travaux, qui mobilisent 8 corps de métiers différents, représentent un investissement d'1 million d'euros, cofinancé par l'Agence nationale du sport, le conseil départemental de Loir-et-Cher et le Fonds vert. Grâce à une organisation rigoureuse, les travaux les plus importants, concentrés durant l'été, ont permis la reprise des activités sportives dès la rentrée, sans interruption majeure.

LES SUBVENTIONS POTENTIELLEMENT ACCORDÉES *

350 000 €

(soit 45,27%)

Agence nationale du sport

154 616,80 €

(soit 20%)

Fonds vert

70 000 €

(soit 9%)

Conseil départemental de Loir-et-Cher

* sous réserve de versement au moment de la demande du solde, en fin d'opération

VENDÔME VALORISE SON PATRIMOINE VÉGÉTAL

La ville de Vendôme prend soin de son patrimoine végétal en lançant une nouvelle initiative à destination des amoureux de la nature et des curieux : l'installation de QR codes au pied de nombreux arbres emblématiques de la ville. La direction des Espaces verts et de l'Environnement a ainsi progressivement déployé 50 étiquettes dans les parcs et jardins publics. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de sensibiliser les citoyens à l'importance de la préservation de la biodiversité, tout en rendant accessible une mine d'informations sur les spécimens végétaux présents.



Une initiative pédagogique et participative

Chaque étiquette apposée au pied d'un arbre contient le nom de l'espèce et un QR code qui renvoie vers le site internet de la ville. Conçu pour être pratique, le QR code est positionné à une hauteur accessible, permettant aux visiteurs de le scanner aisément avec leur smartphone, sans avoir

à se baisser ou à se pencher. Ce dernier regroupe une variété de données enrichissantes pour les amateurs de botanique. Il est ainsi possible d'en apprendre davantage sur l'habitat naturel de l'arbre, son cycle de vie, des anecdotes historiques ou encore ses particularités culturelles. Philippe Chambrier, maire-adjoint délégué à l'environnement, se félicite de cette démarche : « Ce projet illustre l'attachement de la ville à son patrimoine végétal. En permettant à chacun de découvrir l'histoire et les caractéristiques de nos arbres, nous renforçons le lien entre les habitants et leur environnement ».



Un projet en plein essor dans les parcs

L'opération a déjà trouvé sa place dans plusieurs espaces verts emblématiques de Vendôme, tels que le parc Ronsard et le parc du château, mais aussi sur le boulevard Roosevelt et au square de la Libération. D'ici peu, le dispositif pourrait s'étendre à d'autres secteurs, comme le clos de Courtiras, le square Belot ou encore le faubourg Chartrain. En fonction des découvertes des équipes des espaces verts, des arbres situés le long de

sentiers fréquentés pourraient également bénéficier d'une étiquette. Cette initiative ne se limite pas seulement aux arbres rares ou aux spécimens d'exception. « Ce sont aussi ceux qui impressionnent par leur âge, leur beauté ou leur histoire qui méritent d'être mis en valeur », précise Hugues Aufranc, paysagiste au sein des espaces verts.



Des arbres essentiels au bien-être urbain

Au-delà de l'aspect informatif, cette démarche souligne l'importance des arbres dans l'écosystème urbain. En plus d'offrir une ombre rafraîchissante en été, ils agissent sur la qualité de l'air, régulent la température et participent au cycle de l'eau. La présence d'arbres améliore ainsi le cadre de vie des habitants et contribue à leur bien-être. Leur protection est cruciale, non seulement pour préserver la faune, mais aussi pour maintenir un environnement équilibré. À ce jour, le succès de l'initiative est indéniable : la ville a déjà reçu des retours positifs et prévoit la commande de 42 étiquettes supplémentaires.



Chut!

C'est l'histoire d'un territoire

Agenda culturel 2024-2025
billetterie.legilog.fr/Minotaure/



The Black Blues Brothers

DIM
15.12

→ 16h00
Théâtre, Le Minotaure,
Vendôme



Le huitième ciel

SAM
11.01

→ 20h30
Théâtre, Le Minotaure,
Vendôme



Conte musical Cœur de Glace

SAM
15.02

→ 15h00
3^e volume, Le Minotaure,
Vendôme

Conseils de proximité

Notre ville,
nos quartiers,
parlons-en !

Laurent Brillard
Maire de Vendôme

Minthy Mabilia-Boussi
Maire-adjointe déléguée
à la démocratie locale

vous invitent à participer
au prochain conseil de
proximité de votre quartier

Quartier centre

Vendredi 8 novembre à 18 h,
salle Ronsard du Minotaure

Quartier sud

Vendredi 20 décembre
à 18 h, salle du Temple

Quartier ouest

Vendredi 22 novembre
à 18 h, salle de Courtiras

Quartier nord

Vendredi 13 décembre
à 18 h, Centre culturel

Vendôme passionnément

Investir pour demain : un centre polyvalent pour répondre aux enjeux actuels

Notre équipe municipale a choisi de relever un défi que beaucoup, depuis 40 ans, ont hésité à entreprendre : la création d'un centre polyvalent d'activités pour Vendôme. Cet investissement est bien plus qu'un nouveau bâtiment ; il s'agit d'offrir aux agents municipaux un espace de travail adapté, moderne et répondant aux attentes du XXI^e siècle. Il était temps d'agir et de réaliser enfin ce projet qui, bien que complexe, est absolument nécessaire pour accompagner le développement de notre territoire et améliorer le service rendu aux Vendômois.

Ce centre sera un modèle d'innovation environnementale : conçu pour répondre aux normes les plus strictes en matière d'efficacité énergétique et d'impact carbone, il intégrera une isolation renforcée, des systèmes de gestion de l'énergie et un éclairage naturel optimisé. Grâce à ces dispositifs, nous allons pouvoir rationaliser nos dépenses énergétiques, libérer des bâtiments obsolètes et coûteux, et offrir des conditions de travail enfin dignes de l'engagement de nos agents.

Déménager nos services vers des locaux performants ne se limite pas aux économies réalisées ; c'est aussi une opportunité de libérer des fonciers stratégiques qui répondront aux besoins croissants en logements pour les familles de Vendôme. Redonner du sens à l'usage de chaque mètre carré en centre-ville, c'est créer un Vendôme plus accessible, plus accueillant.

Nous nous réjouissons également de l'achèvement, dans les délais prévus, du chantier de requalification du Faubourg Chartrain. Ce projet, tenu de bout en bout selon le calendrier, est une belle réussite pour notre ville, dont les habitants et les touristes pourront profiter dès maintenant.

Alors que l'année s'achève, nous vous invitons à vous joindre à nos festivités de fin d'année qui seront, comme toujours, synonymes de moments de partage et de joie. Et en 2024, les fêtes ne sont pas prêtes de passer inaperçues : entre sapins scintillants, illuminations magiques et notre fameux « Abbaye on Ice », chacun trouvera son bonheur... et peut-être, qui sait, qu'on verra même le Père Noël faire un tour sur la patinoire !

Laurent BRILLARD et les élus de la majorité

Partageons demain

La participation citoyenne au chevet de la démocratie

Appelés aux urnes tous les 5 ou 6 ans selon les scrutins, les Français boudent de plus en plus les élections, considérant que leur vote ne changera pas leur situation personnelle ou collective ou pire, ne sera tout simplement pas pris en compte. L'actualité récente leur donne malheureusement raison. L'exercice démocratique doit donc se renouveler pour recueillir plus régulièrement les attentes des citoyens et plus généralement les impliquer dans les prises de décision et l'action publique. La concertation telle qu'elle fut mise en place pour la rénovation du Faubourg Chartrain ou la participation aux décisions d'investissements de la ville à travers le budget participatif en sont des premiers pas qui doivent être généralisés afin que l'action municipale soit conduite avec les citoyens. Il est dommage qu'un budget participatif ne soit mis en place qu'en fin de mandat sans pouvoir associer à cette démarche les conseils de quartier qui n'existent plus. Redonner le pouvoir aux citoyens n'en enlèvera ni aux services municipaux dont l'expertise sera toujours nécessaire et reconnue et s'enrichira des échanges avec les habitants, ni aux élus dont les convictions et analyses seront nécessaires à la réflexion de tous. Cette exigence de partage du pouvoir doit être sincère et généralisée car seul l'engagement direct des citoyens dans la décision publique peut redonner du souffle au système représentatif. Si cette participation citoyenne résultait en un « civic washing » comme il existe un « green washing », alors le fossé entre citoyens et élus se creuserait davantage.

Élus, ne rechignons pas à cet « inconfort de l'inattendu » !

Christophe CHAPUIS, Caroline BESNARD et Patrick CALLU

Place à Vendôme

Voici maintenant 4 ans que nous demandons un règlement public avec des critères de calcul, pour que les subventions aux associations, aujourd'hui non règlementées, soient transparentes et égalitaires. C'est le cas dans beaucoup de villes, pour les subventions annuelles comme exceptionnelles. Vendôme est riche de ses assos : sécurisons leurs financements !

**Pierre FOURNET-FAYARD
et Marlène GÉRARD**

Vendômois naturellement

Vendôme a connu des inondations importantes. Avec le changement climatique, fortes crues et sécheresses deviendront plus fréquentes. Pour limiter leurs effets, rendons nos sols perméables, y stockons l'eau, végétalisons en ville. Ces solutions techniques de gestion intégrée des eaux pluviales sont appliquées ailleurs, ne prenons pas davantage de retard !

Alexandre BOITEL et Sabine GREULICH

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction.

La ville de Vendôme et Territoires vendômois à votre service

HÔTEL DE VILLE ET DE COMMUNAUTÉ

Parc Ronsard
Lundi, mercredi, jeudi: 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi: fermé le matin - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi: 8 h 30 à 17 h 30 en continu
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01

- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- ENFANCE JEUNESSE
- VIE SCOLAIRE
- SPORTS
- PÔLE TRANSPORTS ET MOBILITÉ

02 54 89 41 81
02 54 89 41 71
02 54 89 41 77
02 54 89 41 66

Move: move-vendomois.fr
Inscription: 02 54 89 43 40
Info réseau: 02 54 89 41 36

- POLICE MUNICIPALE

02 54 89 42 00

GUICHET UNIQUE DES ROTTES

37, avenue Georges Clemenceau
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi: 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h. Mardi: 13 h 30 à 17 h
02 54 86 47 00

CIAS - CCAS
Maintien et autonomie à domicile, aide et développement social
Services du guichet unique
Démarches famille, carte nationale d'identité et passeport
Accès aux droits
Point justice (PAD), accompagnement démarches administratives (P@nda)

CENTRE CULTUREL

24, avenue Georges Clemenceau
Période scolaire:
Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 16 h à 18 h 30
Mercredi: 14 h à 18 h
Vacances scolaires:
Lundi au vendredi: 10 h à 12 h - 14 h à 18 h (sauf sorties à la journée)
02 54 89 16 50

CENTRE SOCIAL

3, rue du Colonel Fabien
Lundi au jeudi: 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h
Vendredi: 9 h à 12 h
02 54 89 46 20

LE MINOTAURE

Rue César de Vendôme
Lundi, mardi, jeudi: 13 h à 17 h 30
Mercredi et vendredi: 9 h à 17 h 30
Fermé le samedi, le mois d'août et pendant les congés de Noël
Réservation de salles: 02 54 89 44 00
Billetterie: 02 54 89 44 00

MAISON DE L'ENFANCE

Rue Geoffroy Martel
Accueil de loisirs Les Galopins
Mercredi: 7 h 30 à 18 h 30
Toutes les vacances scolaires: 8 h à 18 h (accueil des enfants de 3 à 13 ans)
02 54 72 23 14

MÉDIATHÈQUES

Parc Ronsard
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 43 66 ou rendez-vous sur mediaenvendomois.fr
Bibliothèque des Rottes
Rue du Colonel Fabien
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 46 15 ou sur mediaenvendomois.fr

PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)

5, rue du Colonel-Fabien
02 54 89 49 00
La forêt des petits pas
Lundi au vendredi: 7 h 30 à 18 h 30
02 54 89 49 20
La T'Rottinette et le Jardin d'enfants spécialisés (JES)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8 h à 18 h
02 54 89 49 30
La crèche L'île aux câlins (Saint-Ouen)
Du lundi au vendredi: 7 h 30 à 18 h 30
02 54 73 31 13

La Farandole (Montoire-sur-le-Loir)
Du lundi au vendredi: 8 h à 18 h
02 54 72 65 17

RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

5, rue du Colonel-Fabien
02 54 89 49 40
Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)
Mercredi de 9 h à 12 h - 14 h à 17 h
Vendredi de 14 h à 17 h

SERVICE INTERCOMMUNAL DU LOGEMENT SOCIAL (SILS)

Permanences
Hôtel de ville et de communauté
Vendredi: 13 h 30 à 17 h 30
Guichet unique des Rottes
Lundi: 8 h 30 à 12 h
02 54 89 43 89 (sauf mercredi)

TRANSFO - INFORMATION JEUNESSE MULTIMÉDIA - POINT CYB

Lundi: 10 h à 17 h 30 en continu
Mardi au vendredi: 14 h à 17 h 30
02 54 89 13 00
transfo@catv41.fr



Pour toute réclamation:
Département Qualité AFNOR Certification
11, rue Francis Pressensé
F-93571 La Plaine Saint-Denis CEDEX
01 41 62 63 14 (tous les matins sauf le mercredi)

Les élus à votre écoute

Laurent Brillard

Président de la communauté d'agglomération Territoires vendômois - Maire de Vendôme
Permanence sur rendez-vous au 02 54 89 42 02 et le 1^{er} et 3^e mercredi de 10 h à 12 h au guichet unique des Rottes et le dernier mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h à l'Espace de la Pierre Levée (quartier sud)

Permanence des autres élus sur rendez-vous au 02 54 89 42 03

Benoît Gardrat

1^{er} maire-adjoint - Grands projets, urbanisme, politique foncière, ville numérique

Michèle Corvaisier

2^e maire-adjointe - Politique événementielle, relations internationales, sécurité des établissements recevant du public

Phillippe Chambrier

3^e maire-adjoint - Environnement, évaluation de l'empreinte écologique des politiques publiques, voirie et bâtiments

Béatrice Arruga

4^e maire-adjointe - Politique éducative, Programme de réussite éducative (PRE) et à l'alimentation

Simon Houdebert

5^e maire-adjoint - Stratégie financière, élections

Agnès MacGillivray

6^e maire-adjointe - Patrimoine, archives, fonds anciens, restauration et valorisation du château, assurances et commande publique

Tural Keskiner

7^e maire-adjoint - Affaires administratives, intégration et dialogue interculturel

Minty Mabilia-Boussi

8^e maire-adjointe - Vie associative, démocratie locale, égalité femmes-hommes, cohésion sociale

Jimmy Marcilly

9^e maire-adjoint - Politique sportive

Alia Hammoudi

Conseillère municipale déléguée - Accessibilité, inclusion

Floriane Cassaud

Conseillère municipale déléguée - Prévention santé, sécurité sanitaire (dont hygiène des locaux)

Yolande Morali

Conseillère municipale déléguée - Action sociale de proximité

Marwane Chabbi

Conseiller municipal missionné - E-administration et développement du numérique (placé auprès du 1^{er} adjoint)

Partageons demain :

Permanences le 1^{er} et 3^e mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30 au guichet unique des Rottes

Place à Vendôme :

Permanences sur rendez-vous:
marlene.gerard@catv41.fr
pierre.fournet-fayard@catv41.fr

Vendômois naturellement :

vendomoisnaturellement@gmail.com

Abbaye on ice

Plus de magie,
la patinoire s'agrandit !

10
ANS



29 NOV
19 JANV

PARVIS
ROCHAMBEAU

VENDOMME